

## RENSEIGNEMENTS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

Madame, Monsieur,

Alors que cette année scolaire s'achève et que chacun songe aux vacances proches, nous venons vous apporter les précisions suivantes concernant la rentrée des classes de **septembre 2024**

En vous souhaitant des vacances reposantes et enrichissantes, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos cordiaux sentiments.

M. CORRIERAS  
Chef d'établissement

M. BUGNAZET  
Directeur Adjoint

OUVERTURE ADMINISTRATION : jeudi 22 août

RENTRÉE SCOLAIRE :

POUR LES ENSEIGNANTS : vendredi 30 août

POUR LES ELEVES :

Lundi 2 septembre :

- 3<sup>ème</sup> PRÉPA-MÉTIERS : rentrée à 9h00 et sortie à 11h00.
- 2<sup>nde</sup> BAC PRO : rentrée à 14h00 et sortie à 16h30.

Mardi 3 septembre :

- 1<sup>ère</sup> BAC PRO : rentrée à 9h00 et sortie à 11h00.
- Terminale BAC PRO : rentrée à 10h00 et sortie à 12h00.

Les cours commenceront **mercredi 4 septembre** à l'heure prévue par l'emploi du temps de chaque classe.

INFORMATION : Selon l'emploi du temps de chaque classe les cours auront lieu du lundi au vendredi, mercredi après-midi inclus.

**URGENT** : Les nouveaux boursiers doivent faire suivre la lettre reçue de l'Inspection Académique, si ce n'est déjà fait.

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE

### ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Vacances TOUSSAINT	Samedi 19 octobre après les cours au lundi 4 novembre au matin.
Vacances NOËL	Samedi 21 décembre après les cours au lundi 6 janvier au matin.
<b>Journée pédagogique de l'Institution : lundi 6 janvier 2025 (pas de cours pour les élèves).</b>	
Vacances HIVER	Samedi 24 février après les cours au lundi 10 mars au matin.
Vacances de PÂQUES	Samedi 19 avril après les cours au lundi 5 mai au matin.

**Pont de l'Ascension** : du jeudi 29 mai après les cours au lundi 2 juin au matin.

**FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE** : vendredi 04 juillet 2025 après les cours

Les dates de sortie par niveau vous seront communiquées au 3<sup>ème</sup> trimestre  
en fonction des examens nationaux

#### REUNIONS DE PARENTS

Lundi 9 septembre à 18h00  
Jeudi 12 septembre à 18h00  
Lundi 16 septembre à 18h00  
Mardi 17 septembre à 18h00

3<sup>ème</sup> PRÉPA MÉTIERS  
2<sup>ndes</sup> BAC PRO  
1<sup>ères</sup> BAC PRO  
T<sup>les</sup> BAC PRO

#### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

##### 1. VIE SCOLAIRE :

Pour signaler les absences et les retards de votre enfant, merci de contacter l'équipe de la vie scolaire au 04 77 22 02 16.

##### 2. TROUSSEAU POUR L'ATELIER :

Un achat groupé est prévu par le lycée à la rentrée.

##### 3. OUTILLAGE D'ATELIER :

Les élèves trouveront dans l'établissement, tout ce qui leur est nécessaire : outillage personnel d'atelier (caisse à outils, pied à coulisse, équerre, etc....) Nous vous en demanderons le règlement en cours d'année. Certains élèves pourront bénéficier d'une aide au premier équipement attribuée par la région Auvergne / Rhône-Alpes. La demande sera faite en début d'année scolaire par le biais de l'établissement.

##### 4. LIVRES :

Certaines documentations techniques obligatoires seront fournies et vendues par l'établissement. Ce règlement pourra être effectué, pour les lycéens, avec le **Pass'Région**. Nous vous demandons de bien vouloir faire le nécessaire pour commander et réceptionner cette carte.

La commande de ce Pass'Région devra être faite le plus rapidement possible (voir courrier ci-joint).

##### 5. FOURNITURES SCOLAIRES :

Voir la liste ci-jointe. D'autres fournitures pourront également être demandées par les enseignants à la rentrée.

##### 6. HORAIRE HEBDOMADAIRE :

Il sera communiqué aux élèves à la rentrée.

##### 7. BOURSES NATIONALES pour les nouveaux élèves, boursiers en 2022/2023 :

Si ce n'est déjà fait, demander au Directeur de l'établissement fréquenté en 2021/2022 un transfert de bourses. Dans certains cas particuliers, possibilité de demande de bourses provisoires en octobre. Prendre contact avec le service comptabilité (Tél : 04 77 22 32 22).

##### 8. ASSURANCES :

Tous les accidents de travail, de jeux et de gymnastique sont couverts par la Sécurité Sociale "Accidents du travail". De plus, nous souscrivons pour chaque élève une assurance **scolaire/extrascolaire**.

##### 9. CARNET DE CORRESPONDANCE :

C'est l'organe de liaison entre les PARENTS et le LYCEE ; il sera remis aux élèves dès la rentrée scolaire. Les parents voudront bien en prendre connaissance, le signer et le contrôler régulièrement.

##### 10. RESTAURATION ET HEBERGEMENT :

La restauration est assurée sur le site du lycée professionnel.